



vous invite à son

*22<sup>ème</sup> Tournoi  
International d'Escime*

Le 19 et 20 septembre 2009  
Au Centre du Lac de Neufchâteau



( voir règlement joint )

# Programme

*Samedi 19 septembre 2009*

			Appel	Début
1996-1997	Minime garçon	fleuret (sans bavette électrique)	8 h 30	9 h 00
1993-94-95	cadette	fleuret (sans bavette électrique)	8 h 30	9 h 00
1996-1997	Minime fille	fleuret (sans bavette électrique)	9 h 00	9 h 30
1993-94-95	cadet	épée	12 h 15	12 h 45
1993-94-95	cadet	fleuret (sans bavette électrique)	12 h 30	13 h 00
1998-1999	pupille garçon	fleuret (sans bavette électrique)	13 h 45	14 h 15

*Dimanche 20 septembre 2009*

			Appel	Début
Challenge Ortrun Morais	senior homme	épée	8 h 30	9 h 00
Challenge Ortrun Morais	senior dame	épée	8 h 30	9 h 00
Challenge Ortrun Morais	senior homme	fleuret (sans bavette électrique)	12 h 15	12 h 45
2000-2001	Poussin mixte (compétition entièrement tirée en poule sans élimination)	fleuret (sans bavette électrique)	12 h 15	12 h 45

**Droit d'inscription: 10,-€**

- **L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE**
- En accord avec tous les cercles organisateurs, les Cercles présentant **3 tireurs inscrits pour la même arme ou 5 tireurs pour la journée** sont priés de mettre un **arbitre** à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 150,-€. ( si aucune communication à ce sujet ne venait de la ligue avant le 1<sup>o</sup> septembre 2009, l'amende resterait fixée à 50 €). A partir du 9<sup>o</sup> tireur dans la même arme les cercles participants mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur ou s'acquitteront de l'amende correspondant au nombre d'arbitre manquant. Dans le cas où le club n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du club concerné avant leur participation au tournoi. ( compte N° 340-1512254-62 au nom du club d'escrime de Neufchâteau. )
- Les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.
- Etre en possession d'une **licence** nationale ou internationale.

# INSCRIPTIONS



**M<sup>me</sup> Valérie Laromiguière**

7, chemin des Rwêches

6721 Anlier

Tél.: (+32) (0)63 42 20 61

Fax: (+32) (0)63 42 20 61

E-mail: [jarnac69@yahoo.fr](mailto:jarnac69@yahoo.fr)

**Avant le mercredi 16 septembre 2009**

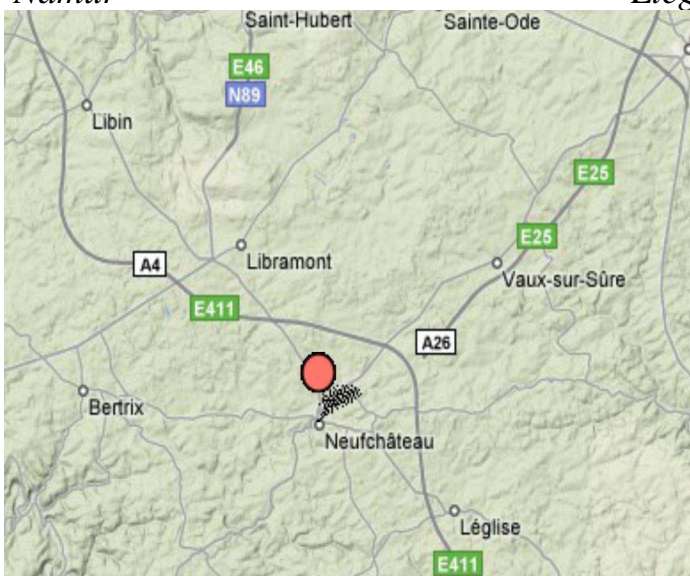
**En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, les inscriptions reçues au delà de cette date verront leur droit d'inscription doublé.**

*(Feuille d'engagement jointe)*

## ***PLAN***

Namur

Liège



***Centre du Lac***

***Cherravoie 2***

***B-6840 Neufchâteau***



# FEUILLE D'ENGAGEMENT

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Catégories</b>	<b>N° de Licence</b>	<b>Club</b>

*Inscrire les tireurs par catégorie. Merci d'essayer de remplir une feuille par club.*

***Vente et réparation de matériel: Mr Bessemans***

***Restauration sur place***

# *Challenge Ortrun-Morais*

## **Généralités**

Le Cercle d'Escrime de Neufchâteau crée un challenge pour rendre hommage à Madame Ortrun Morais et perpétuer ainsi sa passion de l'escrime.

Elle fut présidente du cercle de 1990 à 2005. .

Nous tenons à remercier sa famille pour nous avoir permis de mettre sur pied ce challenge.

## **Article 1**

Le Challenge Ortrun Morais se tiendra lors du Tournoi International de Neufchâteau.

Notre tournoi est organisé chaque année.

En principe il se déroule le troisième week-end de septembre au Centre du Lac de Neufchâteau (Belgique).

## **Article 2**

Le Challenge Ortrun Morais récompensera les trois catégories suivantes :

Fleuret Senior Homme

Epée Senior Homme

Epée Senior Dame

Le challenge est ouvert à tous les tireurs et tireuses du monde entier en règle de licence auprès de leur fédération nationale. La présentation de la licence est obligatoire.

## **Article 3**

Un trophée, représenté par une épée ou un fleuret reproduction d'époque, est à gagner dans chaque catégorie. Le trophée reste la possession de l'organisateur sauf si les conditions de l'article 4 sont remplies

## **Article 4**

Le tireur ou la tireuse ayant totalisé trois victoires dans un délai de cinq ans maximum à notre tournoi international annuel remportera le trophée correspondant à sa catégorie.

## **Article 5**

En cas de contestation, le comité du Cercle d'Escrime de Neufchâteau est le seul compétent pour trancher tout litige.